

**MAIRIE
DE
VILLEGLY**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VILLEGLY**

SEANCE DU 11 AVRIL 2022

Nombre de conseillers

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 12

ADOPTE A L'UNANIMITE

VOTE POUR : 12

VOTE CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

**Domaine :
FINANCES**

L'an deux mille vingt-deux, et le onze avril à 18H30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Alain MARTY, Maire.

Date de la convocation : 4 Avril 2022

Présents : Mmes et MM. MARTY - BENOIT - POUSSE - AZEMA - COULONVAL - MAURY - SANCHEZ - DUVERT - MARCAILLOU - LEVEJAC - SALANDINI - BELUCHE.

Absents excusés : Madame BROUSSE, Messieurs GREFFIER et FOURES.

Mr DUVERT a été nommé secrétaire de séance.

Avant d'entamer la lecture des chiffres prévisionnels inscrits au budget primitif 2022, Monsieur le Maire indique que ce budget a fait l'objet d'une étude approfondie par la Commission Municipale des Finances.

Chapitre après chapitre, il expose les prévisions budgétaires proposées au vote du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de son Président et, après en avoir délibéré, vote comme suit le budget primitif 2022.

SECTION FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Dépenses	Recettes	Vote du Conseil Municipal
1.514.580 €	1.514.580 €	1.514.580 €

Sous-domaine :

BUDGET PRIMITIF

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les propositions de son Président.

OBJET :

**Budget Principal
2022**

N° 23/2022

SECTION INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Dépenses	Recettes	Vote du Conseil Municipal
1.181.700 €	1.181.700 €	1.181.700 €

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les propositions de son Président.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus et les membres présents ont signé au registre.

Pour copie conforme,
Le Maire

Alain MARTY

